

## **4<sup>e</sup> sans-culottide an II [20 septembre 1794]**

### **Décret de la 4<sup>e</sup> sans-culottide de l'an II**

Convention nationale, [sur le rapport de Robert Lindet]

Source : *Procès verbaux du Comité d'Instruction publique de la Convention nationale*. Imprimerie nationale, 1904. Tome V, p. 78.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses Comités de sûreté générale, de salut public, et de législation, décrète :

La Convention nationale, voulant accélérer l'époque où elle pourra faire répandre dans toute la République l'instruction d'une manière uniforme, charge son Comité d'Instruction publique de lui présenter, dans deux décades, un projet d'écoles normales où seront appelés, de tous les districts, des citoyens déjà instruits, pour leur faire apprendre, sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres des connaissances humaines, l'art d'enseigner les sciences utiles.